

Communiqué de Presse

Amundi lance une nouvelle solution permettant d'investir dans les marchés privés européens et de soutenir les transitions

Paris, 12 Novembre 2024 - Amundi, leader européen de la gestion d'actifs, annonce le lancement de Amundi FPS Private Markets ELTIF (**AMUNDI PRIMA¹**), une solution *evergreen²* permettant aux épargnants d'accéder à des opportunités d'investissement dans les marchés privés européens tout en soutenant les transitions.

L'intérêt pour les produits d'investissement dans les marchés privés se confirme et se renforce dans l'ensemble des marchés. Les investisseurs institutionnels, en quête de rendements attractifs et d'une volatilité modérée sur le long terme, continuent d'augmenter leurs allocations dans ces classes d'actifs. Parallèlement, les investisseurs particuliers cherchent aussi à tirer parti des opportunités offertes par les marchés privés pour diversifier leur épargne de long terme. Cette dynamique est accompagnée par les régulateurs, notamment grâce à la mise en œuvre de la réglementation ELTIF 2.0³, qui abaisse le seuil d'investissement minimum, adapte les dispositifs de liquidité et élargit l'éventail des classes d'actifs éligibles.

Une solution *evergreen²* pour soutenir les initiatives porteuses de croissance et de transition en Europe

AMUNDI PRIMA propose des opportunités d'investissement diversifiées, grâce à une allocation flexible entre capital-investissement, dette privée et infrastructures. Ces investissements comportent naturellement des risques, notamment de perte en capital, de liquidité et de valorisation. Le nouveau fonds est classé article 8 au titre de SFDR (*Sustainable Finance Disclosure Regulation*) et promeut des caractéristiques environnementales au sens de la taxonomie européenne. Il permet aux investisseurs particuliers et professionnels de participer au financement de l'économie réelle en Europe, en soutenant des transitions majeures telles que:

- Transition écologique et numérique (infrastructures dédiées au développement et à la production d'énergies renouvelables, réseaux énergétiques et systèmes de stockage, ou la mobilité électrique...);
- Transition sociétale et numérique (cybersécurité ou biotechnologies dans le secteur de la santé...);
- Transition territoriale et numérique (projets urbains, les villes intelligentes ou les infrastructures pour les connexions rurales-urbaines...);

¹ *PR*ivate *MA*rkets

² *Fonds qui n'a pas une durée de vie prédéterminée, où les investisseurs peuvent entrer et sortir du fonds de manière régulière selon un calendrier prédéterminé et sous réserve de certaines conditions. Veuillez-vous référer au prospectus d'AMUNDI PRIMA pour consulter les conditions de rachat du fonds*

³ *Règlement (EU) 2023/606 relatif aux Fonds Européens d'Investissement à Long Terme*

AMUNDI PRIMA mobilise l'ensemble des canaux d'accès aux marchés privés et réalise des investissements primaires, secondaires ainsi que des opérations de co-investissement.

AMUNDI PRIMA est accessible à travers un contrat d'assurance vie ou PER Assurantiel et offre aux investisseurs la possibilité de souscriptions trimestrielles avec un seuil d'investissement minimum de 1000 € et des fenêtres potentielles de rachats trimestriels⁴.

Lionel Paquin, Directeur Général Délégué des Actifs Réels et Alternatifs chez Amundi, a déclaré : *"AMUNDI PRIMA répond au besoin croissant des épargnants de diversifier leurs investissements de long terme. C'est une solution clef-en-main, evergreen², qui rend les marchés privés facilement accessibles au sein d'un contrat d'assurance vie ou d'un plan d'épargne retraite. Fort du renforcement de sa plateforme de multigestion Amundi Alpha Associates, Amundi entend poursuivre son développement stratégique dans les marchés privés et offrir à l'ensemble de ses clients des solutions toujours plus innovantes et adaptées à leurs objectifs ».*

Depuis l'acquisition d'Alpha Associates en février 2024, Amundi Alpha Associates est la plateforme de multi-gestion en marchés privés d'Amundi. Acteur européen de premier plan dans ce domaine, avec une équipe de plus de 70 experts, environ 20 milliards d'euros d'actifs sous gestion⁵, une offre couvrant en architecture ouverte la dette privée, les infrastructures, le capital-investissement et le capital-risque, en transactions primaires, secondaires et de co-investissement. Amundi Alpha Associates offre des solutions sur mesure aux clients institutionnels mondiaux d'Amundi et accélère le développement de produits adaptés aux marchés privés pour les clients individuels.

Contact presse :

Daniele Bagli

Tel: + 33 1 76 32 75 16

Daniele.bagli@amundi.com

A propos d'Amundi

Premier gérant d'actifs européen parmi les 10 premiers acteurs mondiaux⁶, Amundi propose à ses 100 millions de clients - particuliers, institutionnels et entreprises - une gamme complète de solutions d'épargne et d'investissement en gestion active et passive, en actifs traditionnels ou réels. Cette offre est enrichie de services et d'outils technologiques qui permettent de couvrir toute la chaîne de valeur de l'épargne. Filiale du groupe Crédit Agricole, Amundi est cotée en Bourse et gère aujourd'hui près de 2 200 milliards d'euros d'encours⁷.

Ses six plateformes de gestion internationales⁸, sa capacité de recherche financière et extra-financière, ainsi que son engagement de longue date dans l'investissement responsable en font un acteur de référence dans le paysage de la gestion d'actifs.

Les clients d'Amundi bénéficient de l'expertise et des conseils de 5 500 professionnels dans 35 pays.

Amundi, un partenaire de confiance qui agit chaque jour dans l'intérêt de ses clients et de la société.

⁵ Données Amundi au 30/06/2024

⁵ Données Amundi au 30/06/2024

⁶ Source : IPE « Top 500 Asset Managers » publié en juin 2024 sur la base des encours sous gestion au 31/12/2023

⁷ Données Amundi au 30/09/2024

⁸ Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo

A propos d'Amundi Actifs Réels & Alternatifs

Amundi Actifs Réels & Alternatifs regroupe l'ensemble des expertises d'Amundi en immobilier, dette privée, private equity, infrastructures, multigestion et alternatifs. Forte de plusieurs décennies d'expertise sur ces marchés, Amundi offre ainsi aux investisseurs institutionnels et particuliers l'accès aux actifs réels et alternatifs au travers de solutions d'investissement innovantes. Avec €71 milliards sous gestion⁹, Amundi Actifs Réels & Alternatifs s'appuie sur c. 330 professionnels répartis dans nos centres de gestion à Paris, Londres, Milan, Luxembourg, Barcelone, Madrid, Zurich et Dublin.

Document destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations sont fournies dans le seul but de leur permettre d'avoir une vue d'ensemble des Fonds et ce, quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de leur indépendance éditoriale, pour lequel Amundi décline toute responsabilité. Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de « US Person » vous est fournie dans les mentions légales du site www.amundi.com. Information promotionnelle et non contractuelle ne constituant ni un conseil en investissement, ni une recommandation d'investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente d'instruments financiers ou services financiers. Amundi n'accepte aucune responsabilité, de manière directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'information contenue dans ce document. Amundi ne peut en aucun cas être tenu responsable pour toute décision prise sur la base d'une information contenue dans ce document. Ce document non contractuel est basé sur des sources que nous considérons comme étant fiables. Avant toute souscription, l'investisseur potentiel devra consulter la documentation réglementaire Fonds, disponible au siège social d'Amundi AM. Investir implique des risques. La valeur d'un investissement dans les produits et les revenus qui en découlent peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse. Le Fonds n'offre pas de garantie de capital ou de performance. Par conséquent, les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à l'investisseur de s'assurer de la compatibilité de cet investissement avec les lois de la juridiction dont il relève et de vérifier si ce dernier est adapté à ses objectifs d'investissement et sa situation patrimoniale (y compris fiscale). Ce document n'a été revu par aucune autorité de tutelle et aucune autorité de tutelle ne prendra la responsabilité de l'exactitude financière ou de n'importe quelle disposition ou avis exprimé dans ce document. Ce document ne doit être pas être diffusé sans l'accord écrit préalable d'Amundi à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette diffusion ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Amundi ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays.